A 9 h. 1/2, chant de Tierce, suivi de la grand'messe. A 3 heures,

vêpres solennelles. Le soir, à 7 heures, office des morts.

Vendredi 2 novembre, commémoration des morts. A 9 h. 1/2, chant des Petites-Heures, suivi de la grand'messe. Monseigneur assistera au trône.

La procession mensuelle du Saint Sacrement qui devait se faire à la Cathédrale, jeudi prochain, n'aura pas lieu à cause de la fête des morts.

## Chapelle du Cimetière de l'Est

Vendredi prochain, jour des morts, il y aura sermon à 2 h. 1/2 dans la chapelle du Cimetière de l'Est. A 3 heures, salut et bénédiction du Saint Sacrement donnés par Monseigneur l'Evêque. Des messes seront dites, ce jour-là, dans la chapelle, de 7 heures à 9 heures. Quêtes au profit de l'œuvre.

## Quête pour l'Université catholique

Nous rappelons qu'aux termes du Mandement de carême de Mgr l'Evêque, la deuxième quête annuelle pour l'Université catholique d'Angers devra se faire le jour de la Toussaint; non seulement à la grand-messe et aux vêpres, mais encore à toutes les messes basses, dans toutes les églises et chapelles du diocése.

## Installation de M. l'abbé L. Pessard curé de la Cathédrale

Dimanche dernier a eu lieu l'installation de M. l'abbé Léon Pessard, nommé curé de la cathédrale avec le titre d'achiprêtre, en remplacement de M. l'abbé Bazin, démissionnaire. Son installation, comme chanoine titulaire, avait eu lieu l'avant-veille. Dimanche, pendant que sonnait la messe paroissiale, les membres du chapitre, en habit de chœur et précédés de la croix, sont allés chercher dans son presbytère leur nouveau collègue et l'ont conduit à la cathédrale en présence d'une très nombreuse assistance. De toutes parts rayonnaient, autour de l'élu, des regards sympathiques. Au bon accueil qu'il recevait déjà de la part de tous, on reconnaissait l'esprit chrétien, les sentiments de foi qui animent toujours cette vieille paroisse de Saint-Maurice, mère et maîtresse de toutes les autres paroisses du diocèse.

Quelques instants après, Monseigneur faisait son entrée à la cathédrale, au son du grand orgue et de toutes les cloches, et prenait place au trône, assisté de MM. les vicaires-généraux. MM les curés de la ville avaient pris place, également, devant le maître-autel. Aussitôt commença la cérémonie de l'installation. Debout à l'entrée du sanctuaire, et tourné vers la foule, M. le chanoine Thibault, secrétaire-général de l'évêché, donne lecture des Lettres épiscopales qui ont nommé à ses nouvelles fonctions l'ancien curé de Sainte-Madeleine, ainsi que du décret par lequel M. le Président de la République a agréé cette nomination. La